

Annexe 2

Tableau de synthèse des réalisations/actions effectuées par objectif opérationnel du plan de gestion (2008 – 2012) et sur la durée de la convention de gestion (2012 – 2016)

Présentation tableau synthétique des réalisations / actions par objectif opérationnel du plan de gestion (2008 – 2012) et sur la durée de la convention de gestion (2012 – 2016).

Les opérations prévues sur la durée de la convention de gestion (2012 – 2016) sont réparties en 7 rubriques*. Chaque opération est identifiée par un code unique dont les deux premières lettres renvoient au domaine d'activité concerné :

SE	Suivis, études, inventaires
TU	Travaux uniques, équipements
TE	Travaux d'entretien, maintenance
PI	Pédagogie, information, animation, éditions
PO	Police de la nature
RE	Recherche
AD	Gestion administrative

**Codification Plan de gestion (2008 – 2012) selon le guide méthodologique RNF pour les actions maintenues sur la période de la convention de gestion*

Le tableau synthétique présente une synthèse des réalisations/actions effectuées par objectif opérationnel du plan de gestion (2008 – 2012) et sur la durée de la convention de gestion (2012 – 2016).

Chacune de ces opérations est regroupée par objectif opérationnel. Pour chacune de ses opérations, le degré de réalisation à l'échelle de la Réserve est indiqué. Un commentaire apporte des précisions sur les résultats de l'opération, les raisons éventuelles expliquant sa non réalisation (difficultés rencontrées,...), l'appréciation portée sur les objectifs atteints ou pas, en l'absence d'indicateur de réalisation.

Légende tableau

P	Priorité
C.op	Code opération
D.Réal.	Degré de réalisation de l'opération à l'échelle de la réserve
0	Irréalisée
*	Seulement abordée
**	Partiellement réalisée
***	Pleinement réalisée

**Tableau de synthèse des réalisations/actions effectuées par objectif opérationnel du plan de gestion (2008 – 2012)
et sur la durée de la convention de gestion (2012 – 2016)**

A. Conserver le patrimoine naturel et favoriser la naturalité du site (Objectif à Long Terme prioritaire)

Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires
A1. Maintenir le vieillissement en cours des différents types de chênaies présentes favorables à la naturalité et à la biodiversité du site	TU/TE 1	Appliquer la non gestion en cohérence avec les pratiques actuelles	1	**	La libre évolution de la forêt des gorges de l'Ardèche est un objectif prioritaire pour le gestionnaire malgré le décret de la RNNGA autorisant la coupe rase et les fortes pressions sylvicoles importantes pour le bois de chauffage avec des communes très forestières et la création de centrales biomasses comme celle de Pierrelatte : surexploitations des milieux forestiers, coupes rases, puis transport et importation massive de bois. 3 journées de sensibilisation organisées en 2013 et 2014.
	AD1	Encourager et orienter l'acquisition des forêts par l'Etat ou les collectivités	3	**	Travail en cours depuis plusieurs années avec le CG07 dans le cadre de l'ENS des Gorges de l'Ardèche avec près de 200 ha acquis et laissés en libre évolution dans la RNN.
	AD2	Suivre les aménagements et exploitations forestières (privés et ONF)	3	**	Une campagne de sensibilisation des propriétaires et affouagistes est en cours depuis 2012 pour une gestion alternative à la coupe rase et en faveur de la libre évolution de la forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche. Mise en place depuis 2013 d'un suivi des aménagements forestiers en partenariat avec l'ONF (07 et 30) qui reste à structurer. Difficultés d'anticiper les coupes réalisées par les privés.
	AD3	Contacteur les propriétaires, recours à la préemption (TDENS)	3	***	Principalement à l'initiative du CG07 avec priorisation de futures acquisitions proposées par le SGGG (stage Master 2 : étude des propriétés du CG07 en 2012)
	SE1	Etudier l'évolution des écosystèmes forestiers des gorges de l'Ardèche, selon le protocole mis en place par RNF (protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières (PSDRF))	1	***	1/ La mise en place du PSDRF en 2012 et 2013. Le protocole a été adapté au contexte méditerranéen (gestion en taillis) avec le soutien de RNF et des échanges techniques et scientifiques avec l'ONF (partenaire de RNF pour le PSDRF). 268 placettes permanentes mises en place dans la RNNGA. Très chronophage mais très pertinent au regard des 1400 ha de forêt méditerranéenne protégée. 2/Mise en place en 2015 du module alluvial du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières coordonné par Réserves Naturelles de France, adapté au contexte des Gorges de l'Ardèche : 37 transects avec 31 placettes permanentes et 34 placettes temporaires.
	SE3	Inventorier les Bryophytes forestiers (bioindicateurs de la naturalité de la forêt) afin d'obtenir un état zéro	2	***	Inventaire réalisé en 2012 : résultats en adéquation avec le caractère « jeune forêt » (gestion en taillis abandonnée depuis près de 100 ans) Orientation de gestion proposée au regard des espèces bioindicatrices identifiées et de la fonctionnalité de la forêt des Gorges de l'Ardèche : favoriser sa libre évolution. (Cf. B9. Inventorier les Bryophytes)
	SE6	Poursuite de l'étude des peuplements de Peuplier dans le cadre du programme National de	3	***	Le complément d'étude réalisé dans le cadre de l'étude de la forêt alluviale des Gorges de l'Ardèche réalisé en 2015 (stagiaire Master).

A2. Préserver la ripisylve en maintenant les Peupleraies alluviales hygroclines		conservation de <i>Populus nigra</i>			Sur 52 peupliers marqués en 2006, seuls 33 ont été retrouvés, étudiés et le marquage a été renouvelé. Peu de régénération des peupliers noirs où subsistent des individus âgés parfois dépérissants.
	PI01	Informier le public de l'intérêt de conserver les peuplements de Peuplier noir	3	*	Message régulièrement transmis au cours des deux formation/an des BE labellisées et articles blog SGGA
	SE9	Poursuivre le suivi de la ripisylve	3	***	Mise en place en 2015 du module alluvial du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières coordonné par Réserves Naturelles de France, adapté au contexte des Gorges de l'Ardèche (stagiaire Master) : 37 transects avec 31 placettes permanentes et 34 placettes temporaires. Le peuplement de la forêt de bois tendre est jeune et relativement homogène en termes de hauteur et de diamètre, ce qui est caractéristique d'un milieu soumis aux crues. Le ratio volume de bois mort/volume total est de 5,1 % ce qui est faible comparé aux 15 % considérés comme indicateur d'une forêt à caractère naturel. Les espèces allochtones tant herbacées qu'arborées sont présentes sur toutes les placettes inventoriées.
SE10	Identifier et préciser les impacts de la fréquentation humaine sur la ripisylve	3	**	Les pressions exercées sur ces milieux forestiers pourraient s'accroître notamment avec l'émergence de la filière bois-énergie. la ripisylve est soumise à une forte fréquentation ou support d'une activité telle que les activités nautiques et les campings qui peuvent la rendre vulnérable.	
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires
A3. Etudier la faisabilité de la réintroduction du Cerf, du Chamois et du Bouquetin	SE11	Créer un groupe de travail « Ongulés sauvages » avec le Conseil scientifique de la RNNGA, l'ONCFS, les chasseurs, les propriétaires, l'ONF et la LPO, sur 3 ans	3	*	Une seule réunion d'information a été organisée en vue de créer officiellement un groupe de travail « Ongulés sauvages ». Le contexte actuel n'est pas favorable à cette opération : nombreuses réticences des partenaires (chasseurs, ONF, propriétaires) à la présence d'ongulés sauvages, comme le cerf, pouvant impacter la forêt et/ou les cultures ainsi qu'à la réintroduction du Bouquetin synonyme de disparition pour les chèvres « férales » des Gorges de l'Ardèche. La fonctionnalité des écosystèmes des Gorges doit être mieux expliquée afin d'être mieux comprise. La réunion de la commission patrimoine naturel du SGGA (14 mars 2015) a permis au Conseil scientifique de présenter les enjeux de fonctionnalité des écosystèmes de la réserve naturelle et du retour naturel et/ou des réintroduction d'espèces comme les grands ongulés.
	SE12	Poursuivre l'étude des ossements de bouquetin présents dans les cavités de la RNNGA : datation, analyse ADN afin de préciser l'espèce et la période de sa présence	3	**	Pas de datation possible des échantillons analysés en laboratoire et en attente du rapport d'analyse depuis 3 ans ! Si poursuite de cette étude, la méthodologie doit être redéfinie afin de pouvoir véritablement préciser l'espèce et la période de sa présence.

A4. Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes végétales des habitats naturels remarquables et des propriétés du CG07	SE13	Inventorier les Espèces Exotiques Envahissantes végétales de la RNNGA et du site classé du Pont d'Arc (ENS): poursuite de l'inventaire 2011	1	***	Etude complète(2011 -2012), très bien réalisée et validée par le CS et le gestionnaire. Cartographie précise en particulier sur les propriétés du CG07 et les habitats naturels remarquables.
	SE14	Cartographier les Espèces Exotiques Envahissantes végétales de la RNNGA et du site classé du Pont d'Arc (ENS)	1		
	AD5	Définir une stratégie d'intervention de lutte cohérente dans la RNNGA et le site Classé du Pont d'Arc (ENS) avec les enjeux régionaux et nationaux	1		Stratégie d'intervention précisée en 2014 en fonction des 10 espèces ciblées et de leurs impacts réels ou potentiels identifiés selon les enjeux régionaux et nationaux mais principalement selon la faisabilité de sa mise en œuvre au regard du site (accessibilité, crues).
	TE3	Enlever progressivement (opérations manuelles : arrachage et écorçage et mécaniques) les essences exogènes invasives comme le Robinier, l'Ailante, l'Ambroisie, la Renouée du Japon...en fonction de la stratégie précisée	2	**	A partir de 2011 et jusqu'en 2016: interventions (au minimum 2/an selon les espèces) plus ciblées en fonction de la stratégie mise en place suite à l'étude des EEE végétales : habitats remarquables et/ou d'intérêt communautaire.
	TE4	Contenir l'expansion des bambous du bivouac de Gaud (château)	2	**	L'expansion des bambous du château de Gaud est maitrisée depuis le début des années 2000. La présence de cette espèce très envahissante plantée avant la création de la RNNGA n'est pas cohérente avec l'objectif A4.
A5. Réhabiliter ou détruire les « points noirs » (infrastructures touristiques ou privés)	AD6	Compléter l'inventaire des infrastructures touristiques et/ou privées et de leurs statuts de propriété	2	**	Partiellement réalisé dans le cadre de l'étude de 2013 des propriétés du CG07 de l'ENS des Gorges de l'Ardèche (rapport de stage), cette étude devrait être complétée en 2016-2017 par un travail sur les parcelles de la RNNGA en rive droite de l'Ardèche (Gard).
	AD7	Favoriser l'acquisition de propriétés dans le cadre de la protection et de la gestion du site (convention Ardèche –Nature. CG07-SGGA) : conciliation, préemption, acquisition, veille foncière (SGGA),	2		Fort intérêt du gestionnaire à favoriser activement l'acquisition de propriétés mais difficultés à le mettre en pratique : peu d'échanges réguliers sur les opportunités de ventes de parcelles dans la RNNGA avec le CG07. Près de 200 ha acquis par le CG07 dans la RNNGA Stratégie foncière ENS (CG07 et SGGA) à améliorer.
	AD8	Participer aux démarches nécessaires à la réhabilitation ou la destruction des « points noirs »	2	***	Présence régulière et prise d'initiatives du SGGA favorables à cet objectif : contacts et visite de terrain auprès des propriétaires (privés et/ou communes), devis de réhabilitation de « points noirs », coordination et suivi de travaux de réhabilitation de points noirs (« cabane de Gaud (Labastide de Virac) en 2012.
	TU2	Détruire la cabane, (Labastide de Virac, en face du bivouac de Gaud), évacuer les matériaux, en déchetterie et remise en état des lieux	1		2012 : Opération réalisée sur 3 jours avec l'association Ecate et les Bateliers de l'Ardèche grâce à l'engagement de la commune de Labastide de Virac(arrêté de mise en péril imminent) : exemple de réussite de destruction d'un point noir « dangereux ».
Objectifs opérationnels 2008 - 2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.Réal.	Commentaires

A6. Maintenir les opérations d'enlèvements des déchets : RNNGA, rivière et Route touristique des Gorges de l'Ardèche	TE5	Enlever les déchets de part et d'autres de la route touristique des gorges de l'Ardèche, toute l'année, en particulier d'avril à septembre (personnel saisonnier et agents SGGA)	1	***	Travail réalisé chaque année par les agents du SGGA et saisonniers (équipe entretien) , en partenariat avec la commune de Saint-Remèze et la Communauté de Communes du « Rhône aux Gorges de l'Ardèche», et partenaires bénévoles (nettoyage rivière). Indispensable pour la protection du site, pour l'image de la RNNGA et du territoire du syndicat. Coût de la collecte et du traitement des déchets des deux bivouacs, de la RTGA et des berges de la rivière Ardèche (gorges) non négligeable pour le SGGA.
	TE6	Enlever les déchets le long de la rivière (RNNGA et site classé du Pont d'Arc) : 2 opérations annuelles de début et de fin de saison (personnel permanent et partenaires) + nettoyage hebdomadaire (saisonniers et agents SGGA)	1		
A7. Favoriser le maintien des milieux dunaires	TE7	Entretien clôtures (barrière bois ou fils métalliques) autour de la dune de Gaud	2		
	TE8	Entretien clôtures (barrière bois ou fils métalliques) autour de la dune de Gournier	2		
	TE9	Lutte mécanique contre les espèces invasives : Ailanthé, Robinier faux acacia...	1	(Cf.A4.)	
A8. Informer et sensibiliser les pratiquants des sports de nature et le public sur l'intérêt de préserver le genévrier de Phénicie	PI02	Sensibilisation systématique des utilisateurs des falaises, grimpeurs et spéléologues, notamment dans le cadre du partenariat avec le CDFME, lors de la formation des Brevets d'État d'escalade, en collaboration avec le CREPS de Vallon-Pont-d'Arc	1	***	Sensibilisation systématique des utilisateurs durant toute la durée du plan de gestion et période de 2012 à 2016, intégration de ce patrimoine naturel remarquable dans les outils de communication du SGGA : plaquettes, journal des Gorges, exposition permanentes et itinérantes de la RNNGA, blog et site internet SGGA..... Au minimum : interventions dans 3 formations CREPS par an avec volets réglementaires (Espaces naturels protégés) et fonctionnalités des écosystèmes (parois rocheuses, milieu souterrain, canyons et milieux aquatiques...) avec près de 100 stagiaires formés/an.
	PI03	Mise en évidence de l'intérêt exceptionnel de ce patrimoine de la Réserve dans tous les outils de communication	1		
Objectifs opérationnels 2008 - 2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.Réal.	Commentaires
A9. Limiter la fréquentation des falaises et sensibiliser sur l'intérêt exceptionnel du patrimoine rupestre	PO1	Assurer la surveillance régulière des sites sensibles de la ZPS	1	***	Surveillance régulière des sites sensibles (reproduction, dortoirs...) de la ZPS, principalement dans la RNNGA mais également dans le site classé du Pont d'Arc et de l'APPB de la Dent de Rez par les 4 gardes de la RNNGA en partenariat avec la LPO. Interventions régulières auprès des pratiquants in situ et information préventives (mails, courriers...). Entre 800 et 1000 heures de Police et surveillance /an dans la RNNGA par les 4 gardes. Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement.
	PO2	Faire respecter les règlements intérieurs de la RNNGA et de la ZPS du site Natura 2000 B1 auprès des utilisateurs des falaises (grimpeurs, spéléologues)	1	***	

	AD9	Poursuite de la mise en œuvre de la convention escalade SGGA-CDFME	1	***	Depuis 2009, concertation avec CDFME pour projet de renouvellement convention « Escalade Gorges de l'Ardèche », présentée au CS : avis défavorable (2012), propositions CDFME considérés comme un développement de la pratique dans un espace protégé. Cahier des charges élaboré par le SGGA à la demande de la DREAL pour évaluer les impacts potentiels des équipements de nouvelles voies sur les sites d'escalade autorisés, validé par le CS de la RNNGA et en cours de test de puis 2014 avec le CDFME. Arrêté préfectoral modifiant le règlement intérieur de la RNNGA en mai 2016 pour les pratiques de l'escalade et de la spéléologie.
	SE15	Assurer une veille écologique des sites sensibles de la ZPS	1	***	Veille écologique annuelle en partie réalisée (RNNGA) compte tenu des disponibilités des agents et des techniciens de la LPO.
	PI04	Informier et sensibiliser les pratiquants et professionnels des sports de nature à la protection des falaises	1	***	Interventions régulières et annuelles des agents du SGGA (gardes et directrice) et agents LPO aux formations CREPS : Diplômes d'Etat escalade, spéléologie et canyoning(3 à 5jrs/an).
A10. Assurer la protection des grottes et cavités non exploitées par le tourisme et celles à chiroptères	PO3	Surveillance régulière des sites sensibles	1	**	Entre 800 et 1000 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement dont plus d'une centaine d'heures par an, depuis 2012, sur la partie Gardoise de la RNNGA.
	PO4	Faire appliquer le Règlement intérieur de la RNNGA	1	**	Arrêté préfectoral modifiant le règlement intérieur de la RNNGA en mai 2016 pour les pratiques de l'escalade et de la spéléologie.
	AD10	Impliquer le Groupe « inventaire et gestion des cavités » dans la gestion conservatoire du milieu souterrain	1	***	Le partenariat avec le CDS et la création du groupe inventaire et gestion des cavités de la RNNGA ont favorisé l'amélioration de la protection des cavités, en particulier celles à chauves-souris.
	AD11	Convention avec le CDS et autres structures liées à la découverte du milieu souterrain (code de bonne conduite)	2	**	Depuis fin 2011 début 2012 : projet de convention « Spéléologie Gorges de l'Ardèche » (SGGA-CDS) en cours avec comme objectifs le renforcement des mesures de gestion conservatoires du milieu souterrain déjà mises en place. Arrêté préfectoral modifiant le règlement intérieur de la RNNGA en mai 2016 pour les pratiques de l'escalade et de la spéléologie.
	SE16	Compléter le travail d'Inventaire et de gestion des cavités :état des lieux, propriétaires...	1	**	Depuis 2012, près de 150 heures par an de prospection-inventaire du patrimoine culturel, dans le cadre d'une convention avec les services de la DRAC Languedoc Roussillon (partie Gardoise de la RNNGA).
	SE18	Poursuite du suivi régulier des gîtes à chauves-souris (Convention SGGA-CORA)	1	***	(Cf. B28. Compléter l'inventaire des espèces de Chiroptères et leur population)
Objectifs opérationnels 2008 - 2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.Réal.	Commentaires

A11. Mettre en cohérence les mesures de gestion de la RNNGA et celles du site B1 en faveur des espèces et habitats d'intérêt communautaire	AD12	Poursuite de la mise en cohérence les mesures de gestion en faveur des milieux et des espèces des directives Oiseaux et Habitats sur le site B1 de la Basse Ardèche Urgonienne	1	**	De 2011 à 2014 : travail important de mise en cohérence de ces deux documents réalisé en interne dans le cadre des renouvellements du DOCUG du site N2000 et du PG de la RNNGA. Difficultés toutefois à mettre en cohérence ces documents de gestion qui ne sont pas renouvelables à la même période et qui ne sont pas sur les mêmes périmètres.
A12. Poursuivre le suivi régulier des populations de rapaces et limiter le dérangement : Aigle de Bonelli, Vautour Percnoptère et Faucon pèlerin	SE19	Poursuite du suivi et de la surveillance réguliers des deux couples d'Aigle de Bonelli	1	***	Maintien des 2 couples d'aigle de Bonelli reproducteurs et reproduction régulière sur les deux sites avec 4 aiglons (2/ couple) depuis 2010. Suivi et surveillance des deux couples pendant et hors période de reproduction en partenariat avec la LPO RA : près de 200 heures en moyenne pour les deux structures. <i>(Entre 800 et 1000 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</i> Information et concertation auprès des chasseurs, des pratiquants des sports de nature pour la préservation des sites de reproduction et le respect des périodes sensibles. Partenariat fort SGGA – CORA FS : renforcement du suivi de l'espèce et développement d'un programme de "Gestion concertée" avec les associations de chasse et l'ONF 07. Participation au PNA Aigle de Bonelli (SGGA-RNF) : 1 à 2 réunions/an. Participation systématique d'un agent SGGA au bagage des jeunes aiglons. Interventions stages CREPS et Labellisation, poursuite de la mise en œuvre et du renouvellement de la convention escalade... (LPO, SGGA). (Cf.A13.)
	PO5	Faire appliquer le règlement intérieur de la RNNGAet la charte Natua 2000	1	**	
	AD13	Poursuite de la mise en œuvre de la ConventionEscalade SGGA-CDFME	1	***	
	AD14	Poursuite du partenariat avec la LPO (Plan derestauration national de l'Aigle de Bonelli, suivi, surveillance, prospection...) sur le site N2000	2	***	
	SE20	Participer au bagage	2		
	SE21	Poursuite du suivi et de la surveillance réguliers du Vautour percnoptère	1	***	Maintien du Vautour percnoptère sur le massif de la Dent de Rez et dans la RNNGA avec : reproduction et jeune à l'envol (2015) et présence de deux couples dans la RNNGA (absence de l'espèce depuis plus de 20 ans !) et sur le le site classé du pont d'Arc. Suivi et veille à la tranquillité du couple nicheur (SGGA-LPO). Près de 500 heures/an pour le SGGA. Information et concertation auprès des chasseurs, des pratiquants des sports de nature (idem Aigle de Bonelli). Approvisionnement et entretien régulier des 4 placettes de nourrissage (RNNGA et RBD Bois Sauvage : ONF/LPO07) Présence régulière depuis 2010 de plusieurs oiseaux « surnuméraires » sur le site. (Cf. A14.)
	SE22	Assurer le suivi régulier des trois placettes de nourrissage	1		
	SE23	Pose d'un appareil photographique numérique automatique pour le suivi en continu d'une placette de nourrissage	1		
	PO6	Faire appliquer les règlements intérieurs de la RNNGAet de la ZPS	1		
	AD15	Poursuite de la mise en œuvre de la convention Escalade SGGA-CDFME	1	***	
AD16	Poursuite du partenariat (suivi, surveillance, prospection...) avec le CORA sur le site N2000	1	***		

	SE24	Participer au bagage	2		<p>Maintien des 3 couples de Faucon pèlerin dans la RNNGA.</p> <p>Principe de précaution appliqué aux sites de Richemalle et cirque de la Madeleine afin d'éviter tout dérangement durant la période de reproduction conformément à la convention « Escalade » (FFME-SGGA).</p> <p>Pour les 3 sites de la RNNGA : au moins deux jeunes à l'envol/couple. (Entre 800 et 1000 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</p>
	SE25	Poursuite du suivi et de la surveillance réguliers des trois couples de Faucon pèlerin	1		
	SE26	Effectuer des prospections systématiques des falaises avant la période de reproduction	1	**	
	PO6	Faire appliquer les règlements intérieurs de la RNNGA et de la ZPS	1	**	
	AD17	Poursuite de la mise en œuvre de la convention Escalade SGGA-CDFME	1	***	
	AD18	Poursuite de la mise en œuvre de la convention Escalade SGGA-CDFME	1	***	
Objectifs opérationnels 2008 - 2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.Réal.	Commentaires
A13. Poursuivre les opérations de sauvegarde en faveur de l'aigle de Bonelli et de la petite faune sauvage sur le site B1	SE28	Lâchers de lapin de garenne	2	***	<p>Programme en faveur du lapin de garenne (SGGA, Associations de chasse-07 et 30-, CORA FS, ONF07, Association Foncière Pastorale des plateaux de la Dent de Rez): lâchers de lapins, création de 16 garennes artificielles, cultures faunistiques..., Suivi de jour (2012 à 2016) des traces indirectes des lapins : existence de petits noyaux de populations pour certains sites aménagés.</p> <p>Entretien des sites aménagés non réalisé : pas de moyens financiers, ni de convention signée avec les chasseurs et les propriétaires.</p> <p>Action prévue dans le cadre du renouvellement du DOCUG du site N2000.</p> <p>Reprise en 2014 d'une action ciblée «Aigle de Bonelli et petite faune sauvage » : diagnostic (SGGA) de gestion des espèces proies de l'aigle de Bonelli, réaménagements garennes artificielles avec les chasseurs, renforcement partenariat avec la Fédération des chasseurs 07.</p> <p>Pas de suivi sanitaire ni d'étude de l'impact de la prédation sur le lapin de garenne: non prioritaire, pas de financement.</p> <p>Depuis 2014 : projet de convention de gestion espèces proies aigle de Bonelli (Fédération des Chasseurs de l'Ardèche et SGGA) pour signature envisagée en 2016</p>
	AD19	Renforcement du partenariat (chasseurs, CORA, ONF) avec l'implication des communes et propriétaires	3	*	
	SE29	Réaliser un suivi sanitaire (épizooties : myxomatose et VHD) en parallèle du suivi actuel : impact et mesures envisagées afin d'y remédier en partenariat avec les chasseurs et fédérations de chasse de l'Ardèche et du Gard, le CORA et l'ONF	3	0	
	SE30	Connaître impact de la prédation	3		
A14. Poursuivre les opérations de sauvegarde en faveur du Vautour percnoptère sur le site B1 (entretien et approvisionnement des placettes de nourrissage)	SE31	Poursuite de l'approvisionnement régulier des trois placettes de nourrissage favorable au maintien du couple de Vautour percnoptère et au retour d'autres couples	1	***	<p>Volonté affichée du SGGA de poursuivre d'une manière régulière l'approvisionnement des placettes structures dont il a la charge en réponse aux objectifs du PNA Vautour percnoptère.</p> <p>Effort d'approvisionnement des 3 placettes SGGA : de 1790 kg (2008) à 6240 kg (2014)</p>
	TU8	Suivi de la placette de nourrissage d'Aiguèze	2	**	<p>Suivi et analyse des données (piège photographique) sur 3 ans (2014 à 2016) pour décision d'agrandissement ou de fermeture de la placette.</p>

	TE10	Entretien régulier des placettes de nourrissage	2	***	Réalisé chaque année, de mars à décembre par les agents du SGGA (3 placettes RNINGA) et l'équipe technique de l'ONF-LPO (1 placette en réserve biologique domaniale de Bois sauvage).
	SE32	Pérenniser les actions (approvisionnement et entretien des placettes...) à l'aide d'un contrat Natura 2000	1	**	Pas de contrat N2000 mais des financements Etat, départements (07 et 30).
A17. Suivre les populations d'Apron sur l'Ardèche	SE36	Participer au suivi et prospection d'Apron sur l'Ardèche, en particulier dans la RNINGA	3	**	Participation ponctuelle des agents du SGGA au suivi et prospection de l'Apron (poisson endémique du Rhône) en particulier sur le secteur de Gaud.
	PI06	Participer à l'information et la sensibilisation du public	3	*	
A20. Participer à la maîtrise foncière des propriétés mise en vente dans la réserve naturelle	AD23	Favoriser l'acquisition de propriétés dans le cadre de la protection et de la gestion du site (convention Ardèche –Nature. Département de l'Ardèche-SGGA)	2	**	Convention « Ardèche nature » (2008-2013, 2014-2016) mise en œuvre par le SGGA pour l'ensemble des actions envisagées selon les 3 volets: - connaissances – suivis et préservation, - accueil public, sensibilisation et communication, - animation. Renouvellement de la convention en 2017.
	AD24	Répondre aux objectifs de la convention Ardèche – Nature (Département de l'Ardèche-SGGA) (Cf. AD7. et AD8.)	2		
B. Améliorer les connaissances (inventaire de la biodiversité) et recherche (Objectif à Long Terme prioritaire)					
Objectifs opérationnels 2008 - 2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.Réal.	Commentaires
B1. Connaître le fonctionnement des pelouses psammophiles des dunes de sable et des milieux ouverts	SE40	Inventaire de la faune des pelouses psammophiles des dunes de sable : insectes	2	***	Première ébauche de l'évaluation de l'état de conservation prévue avec la synthèse (2015) des suivis mis en place sur les dunes de sable et objectifs prioritaires du prochain PG.
B5. Etudier le genévrier de Phénicie en falaises et ses populations	SE48	Poursuite de l'étude du genévrier de Phénicie des falaises des gorges de l'Ardèche sur 5ans	1	***	1 arbre de 1 500 ans pour un tronc trouvé par un agent du SGGA. Etude menée depuis 2005 (société botanique de l'Ardèche) mettant en évidence les particularités de l'espèce en milieu rupestre et toute l'importance de la préserver : espèce patrimoniale remarquable en milieu extrêmement sensible. Thèse (sur le genévrier de Phénicie des Gorges de l'Ardèche en cours depuis 2013. Information régulière auprès des grimpeurs (formations CREPS, rencontres sur le terrain, formation labellisés « Guide Nature Gorges de l'Ardèche », texte Genévrier de Phénicie dans topoguide escalade...
	SE49	Repérage photographique et cartographie des genévriers de Phénicie les plus âgés	1		
	SE50	Etude des microclimats de la réserve naturelle	1	***	
	SE51	Localisation GPS et cartographie SIG des zones les plus sensibles	1	***	

	PI08	Informier et sensibiliser les pratiquants et professionnels des sports de nature à la protection des falaises	1		
B6. Inventorier et cartographier les espèces végétales patrimoniales	SE52	Recherche bibliographique et collecte d'informations auprès de la société botanique ardéchoise	2	**	Matériel acquis dans le cadre d'autres actions du SGGA. Plutôt réalisée par des observations ponctuelles en interne. En 2014, édition de l'ouvrage « La flore des Gorges de l'Ardèche » en partenariat avec la société botanique de l'Ardèche avec plus de 2587 exemplaires vendus en moins d'un an. Mise en place en interne étude flore des parois rocheuses en 2015.
	AD27	Organisation de campagnes de prospections en commun (SGGA-Sociétés botaniques...)	2		
	AD28	Acquisition de matériel photographique « professionnel » et/ou dédommagement en interne du/des agents déjà détenteur de ce type de matériel	3		
B7. Inventorier les lichens	SE53	Inventaire (état initial) des lichens	1	***	Etude réalisée par la FRAPNA 07 en 2012-2013. L'abondance de ces espèces (richesse et fréquence), confirme l'intérêt de certains secteurs forestiers de la RNNGA. 27 espèces indicatrices de longue continuité biologique. Objectif de gestion préconisé: libre évolution de la forêt. Complément d'inventaire des lichens des parois rocheuses à prévoir pour le prochain PG.
B9. Inventorier les bryophytes	SE55	Inventaire (état initial) des bryophytes, sur 3 ans (lits mineur et majeur de l'Ardèche / forêt)	1	***	Réalisé par le CBNMC en 2010, 2011 et 2012. Patrimoine bryophytique exceptionnel : plus de 20 espèces patrimoniales sur 206 taxons dont 2 à statut européen. Très bonne fonctionnalité de l'hydrosystème dans les Gorges de l'Ardèche. Depuis 2013 : suivi de 5 espèces bioindicatrices en interne.
Objectifs opérationnels 2008 - 2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.Réal.	Commentaires
B10. Etudier les populations de chèvres « sauvages » et leurs impacts sur la flore et les habitats naturels de la RNNGA	PI09	Information auprès des usagers de la route touristique sur les impacts du nourrissage des chèvres : imprégnation par l'Homme, risque d'accidents	2	***	
B13. Compléter l'inventaire de la flore rivulaire	SE63	Poursuivre l'inventaire de la flore rivulaire	3	*	2 sorties mixtes : ripisylves et pelouses psammophiles (2013 et 2014) avec la SBA et la Société linnéenne de Lyon. Observations ponctuelles en interne.
	SE64	Campagnes de prospection par des agents qualifiés du SGGA	3	**	

	AD30	Collecte d'informations auprès de la Société Botanique d'Ardèche. Organisation de campagnes de prospections en commun (SGGA-SBA)	3		
	PI10	Participer à l'élaboration d'un ouvrage spécifique à la flore rivulaire des gorges de l'Ardèche, destiné à sensibiliser le public	3		
B17. Inventorier les odonates dans le cadre du suivi des odonates et macrophytes (protocole commun RNF)	SE70	Compléter l'Inventaire et la base de données sur les odonates (protocole commun RNF)	1	***	Complément d'inventaire des populations d'Odonates réalisé en 2014 (stagiaire master 2 – SGGA) : amélioration des connaissances avec 33 espèces présentes sur l'ENS des Gorges de l'Ardèche, 8 nouvelles espèces dont <i>Macromiasplendens</i> , caractérisation des sites d'émergences pour la Cordulie à corps fin (<i>Oxygastracurtisii</i>) et le Gomphe de Graslin (<i>Gomphusgraslinii</i>). Objectifs pour les prochaines années : mise en place du protocole RhoMeO en 2015 et d'une veille écologique de ces 3 espèces, en particulier.
	AD33	Acquisition de matériels et documentation	3	***	
	SE71	Mise en place du suivi des odonates	2	***	
B18. Inventorier les Amphibiens	AD34	Recherche bibliographique	1	*	Depuis 2012 : prospections de la Salamandre, à pied et en canoë au cœur de la RNNGA. Etude globale des Amphibiens de la RNNGA réalisée en 2016. Premiers résultats : présence de plusieurs espèces remarquables dont le Crapaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>), le Péloodyte ponctué (<i>Pelodytespunctatus</i>) et Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)
	SE72	Inventaire des amphibiens sur 3 ans	1	*	
	SE73	Mise en place d'un protocole de suivi des Amphibiens	1	*	
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires
B19. Prospecter la rivière Ardèche pour rechercher la présence d'Uniocrassus et d'autres nayades, en relation avec la révision du Docob du site N2000 (extension Moule)	AD35	Collecte d'observations naturalistes (prestataire étude-SGGA)	1	***	En 2016 : complément d'inventaire de la Mulette épaisse dans la RN et partie aval et amont Ardèche, pour connaître l'état de la population qui semble relictuelle (13 individus) en limite de son aire de répartition avec un état de conservation jugé défavorable.
	SE74	Inventaire des stations d' <i>Uniocrassus</i> et autres nayades (prestataire étude-SGGA)	1	***	
	AD36	Cohérence et intégration de l'inventaire dans celui à réaliser dans le cadre de la révision du Docob du site B1 (extension moule <i>Uniocrassus</i>)	2	***	Le DOCUG validé en 2014 met en cohérence l'ensemble des actions à mettre en place à l'échelle du site Natura 2000 et ENS.
	AD37	Prise en compte des résultats de l'inventaire dans les aménagements prévus dans le Contrat de rivière (partenariat avec Ardèche-Claire)	1	***	

	AD38	Cohérence et intégration de l'inventaire dans celui à réaliser dans le cadre de la révision du Docob du site B1 (extension Chauves-souris)	2	***		
B22. Etudier la Loutre d'Europe sur le site B'1 de la Basse Ardèche Urganienne (ENS des Gorges de l'Ardèche)	SE81	Etude et suivi de l'espèce dans la RNNGA : confirmer sa présence régulière dans la réserve, nombre d'individus, sexe du ou des individus, statut biologique, comportement de la loutre et impacts de la fréquentation humaine	2	***	Etude de la loutrepoursuivie après 2012 sur l'ENS des Gorges de l'Ardèche. Présence avérée de l'espèce dans les Gorges de l'Ardèche depuis au moins le début des années 2000. Etude ADN (partenariat LPO / PNA loutre) : au moins 12 individus dans l'ENS des Gorges de l'Ardèche dont 2 mâles et 1 femelle, protocole de suivi adapté mis en place en interne et suivi avec pièges photographique. Impact de la fréquentation humaine non mesurée (envisagée dans le prochain DOCUG du site N2000 du Sud Ardèche et de Dent de Rez). Indicateur potentiel de l'évaluation de l'état de conservation des habitats (prochain PG).	
	SE82	Prospection et détermination de son aire de répartition sur le site B'1 de la basse Ardèche Urganienne	2			
B23. Etudier les populations de castors d'Europe sur le site B'1 de la Basse Ardèche Urganienne (ENS des Gorges de l'Ardèche)	SE983	Complément d'inventaire et de cartographie des populations de castors	1	***	L'étude de la population de Castor réalisée en 2014 (stagiaire Master1) confirme la présence d'une population relativement stable, essentiellement troglodyte, d'une douzaine de familles. Protocole de suivi adapté mis en place en interne et suivi avec pièges photographique. Impact de la fréquentation humaine non mesuré (envisagé dans le prochain DOCUG du site N2000 du Sud Ardèche et de Dent de Rez). Indicateur potentiel de l'évaluation de l'état de conservation des habitats (prochain PG).	
	SE84	Mise en place d'un protocole de suivi en partenariat avec l'ONCFS	1			
	SE85	Evaluation de l'impact de la fréquentation humaine sur les populations de castors	1			
	AD40	Prise en compte des résultats de l'inventaire dans les aménagements prévus dans le Contrat de rivière (partenariat avec Ardèche-Claire)	1			
	AD42	Poursuite de la collecte d'informations	1			**
	AD43	Définitions de mesures de gestion pour les années à venir : organisation de l'inventaire et du suivi scientifique, organisation surveillance des sites...	1			**
	AD44	Mise au point d'un code de bonne conduite avec le groupe de travail et l'expérimenter	1			*
	AD46	Favoriser la poursuite de l'inventaire archéologique (rives gauche et droite) avec les DRAC RA et LR et identifier 1 référent « Archéologie » (SGGA)	3			***
	SE94	Poursuite de l'étude de la grotte des deux ouvertures et de son évolution	2			***
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires	

B28. Compléter l'inventaire des espèces de Chiroptères et leur population	SE95	Prospection et inventaire complémentaire de nouvelles cavités à chauves-souris : listes des espèces, statut biologique, état des populations.	2	***	Renouvellement convention(SGGA-LPO /2015 à 2017) avec objectifs atteints en terme de complément d'inventaire. A poursuivre sur d'autres cavités et pour des espèces comme : Grand et petit Murin, Murin à oreilles échanquées, petit Rhinolophe.
	SE196	Utilisation de détecteurs à ultra son et captures au filet.	2	**	
B29. Comprendre l'hydrogéologie des gorges de l'Ardèche en favorisant la reprise des explorations en plongée souterraine des parties siphonnantes du réseau MidroïGuigonne	AD47	Faciliter la logistique des portages en bénéficiant d'un accès routier au bivouac de Gournier et d'une barque pour se rendre à Midroï. (partenariat SGGA-CDS)	3	**	Depuis 2012 et sur 5 ans : amélioration des connaissances et recherche sur le milieu souterrain (réseau karstique) financées dans le cadre du PG RNNGA, dont : inventaire des émergences karstiques et pertes de l'Ardèche, étude piézométrique. Renforcement du partenariat avec le CDS 07 : appui technique régulier du SGGA, projet commun de convention spéléologie des Gorges de l'Ardèche SGGA-CDS en cours avec objectif de signature fin 2015....
	SE98	Lever les incertitudes hydrologiques et réaliser une topographie précise du réseau noyé	3		
	PI11	Porter à connaissance – Publication (partenariat SGGA-CDS)	3		
B30. Etudier les formes de parois, les altitudes des galeries et les remplissages du réseau Mambo afin de mieux comprendre le creusement de cette cavité et par la même des gorges de l'Ardèche	AD48	Etablir une convention d'accès au réseau Mambo (CG07-SGGA-CDS)	3	**	Signature deuxième convention réseau Mambo avec les différents propriétaires et le CDS en 2015. Réunion annuelle du comité de gestion de la convention : suivi des visites autorisées et encadrées. Les études envisagées, mais non encore réalisées, devraient permettre de participer à l'évaluation de l'état de conservation du milieu souterrain (prochain PG)
	SE99	Etude des formes de parois, les altitudes des galeries et les remplissages du réseau Mambo (CDS)	3		
	SE100	Etude des hauteurs d'eau d'une année dans une cavité (CDS)	3		
	PI12	Porter à connaissance – Publication	3		
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires
B32. Connaître le patrimoine naturel et culturel des propriétés du département de l'Ardèche	AD49	Compléter la cartographie concernant le patrimoine naturel et culturel du département de l'Ardèche (habitats d'espèces, vestiges archéologiques, cavités sensibles, équipements pédagogiques et scientifiques)	2	***	L'étude des propriétés du CG07 (stage Master 2 – 2012) présente dans l'ENS des Gorges de l'Ardèche a été validée par le Département : fiche inventaires des habitats et espèces, vestiges archéologiques, cavités sensibles, équipements pédagogiques et scientifiques, cartographie.... La convention CG07-SGGA « Ardèche nature » a été reconduite (2014 – 2016 – avenant à la convention). Action 2016 : à la demande du CG07 réalisation par le SGGA d'un document de gestion pour chaque propriété du CG07 dans cohérence avec le troisième PG de la RNNGA et DOCUG du site N2000.
	SE102	Poursuite de l'inventaire du patrimoine naturel et culturel des propriétés du département	2		
	AD50	Suivi et réactualisation de la convention « Ardèche nature » entre le CG07 et le SGGA	3		
B33. Suivre la qualité de l'eau de la rivière Ardèche	SE103	Mise en route de la station de mesures de la qualité de l'eau (bivouac de Gaud)	1	*	Difficulté à maintenir un suivi et une gestion efficace en interne de la station de qualité de l'eau de Gaud. Pas de moyen financier pour confier la gestion de la station à un prestataire externe, ni de partenaire pour la prendre en charge. L'intérêt pédagogique (objectif N2000) de la station de mesures de la qualité de l'eau de Gaud, évalué en 2002, ne correspond plus aux objectifs actuels (priorité aux ateliers thématiques de
	AD51	Acquisition de matériel informatique pour le suivi (scientifique et pédagogique) en continu des paramètres mesurés	1		
	SE104	Suivi de la qualité de l'eau	1		

	AD52	Achat de deux appareils de mesure (nitrates et phosphates) complémentaires, compatibles avec la station de mesures de Gaud et le suivi départemental de la qualité de l'eau de l'Ardèche	2		terrain). Depuis 2012 : Surveillance régulière et partagée de la qualité de l'eau de l'Ardèche (Gorges de l'Ardèche) avec l'ONEMA et la police rurale de Saint-Martin d'Ardèche (protocole de suivi adapté et co-géré)
B34. Connaître le microclimat des Gorges de l'Ardèche	SE105	Mesures de l'humidité et de la température en falaise, sur le plateau, dans un vallon et au fond des gorges	3	***	Difficulté à poursuivre le suivi régulier de la station de Gaud mais maintien de ce suivi dans le cadre du prochain PG car utile et nécessaire compte tenu des mesures (T°+humidité) réalisées avec l'étude Genévrier de Phénicie et dans le cadre du suivi des impacts liés aux changements climatiques.
	AD53	Suivi de la station météorologique de Gaud	1	**	
	SE106	Analyse comparative des résultats des mesures d'humidité et de température	2	**	
B35. Participer à l'inventaire national de la biodiversité (Muséum National d'Histoire Naturel)	AD54	Convention de partenariat MNHN –SGGA d'échange et de valorisation des données (études, inventaires, suivis et observations)	3	*	Objectif non prioritaire : démarches engagées mais qui n'ont pas abouti à une convention comme souhaitée par le président du Conseil scientifique de la RNNGA. A reconduire dans le prochain PG.
	AD55	Traitements des données sur site et transmission des informations au MNHN	3		
B36. Créer une base de données photographiques du patrimoine naturel et culturel de la réserve naturelle	AD56	Rendu photographique systématique des études, suivis, inventaires et observations réalisées	2	**	Base de données photographiques créée en 2010. Améliorations en cours : gestion, participation active des agents, identification des données photographiques manquantes... A poursuivre dans le prochain PG.
	SE107	Création d'une base de données photographiques du patrimoine naturel et culturel étudiés et observés	2		
	AD57	Mise en relation de la base de données photographiques avec SERENA (Base de données naturalistes de RNF)	2		
	AD58	Convention d'utilisation des photographies (type RNF) et de la base de données	2		
B37. Renforcer et améliorer l'utilisation de la base de données scientifique SERENA	AD59	Renseigner systématiquement la base de données scientifiques SERENA	1	**	Efforts importants d'implication des agents concernés dans la saisie des données naturalistes et scientifiques sur SERENA sans être systématique ! Formation des agents en interne avec l'appui de RNF (2012 – 2013). Difficultés techniques à rendre compatible les fichiers de saisie des données naturalistes des prestataires ne disposant pas du logiciel SERENA
	AD60	Rendre obligatoire (cahier des charges) son utilisation dans toutes les études, inventaires et observations réalisés sur la RNNGA	1		
C. Accroître la biodiversité (Objectif à Long Terme prioritaire)					
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires

C3. Favoriser la présence régulière du Vautour Fauve	SE109	Approvisionnement régulier, à partir de septembre, d'au moins une placette de nourrissage	2	***	Présence régulière durant presque toute l'année du Vautour fauve sur le territoire des Gorges de l'Ardèche (site N2000). Pas d'action supplémentaire envisagée en dehors de l'approvisionnement réguliers des placettes « structures » (SGGA / ONF-LPO) autorisées et éleveurs en faveur du Vautour percnoptère.
	SE110	Pose d'un appareil photographique numérique automatique pour le suivi en continu d'une placette de nourrissage	2		

D. Conserver le patrimoine culturel : archéologie et petit patrimoine (Objectif à Long Terme secondaire)

Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires
D5. Mise en sécurité de la grotte d'Oulen cavité d'intérêt archéologique	TU16	Mise en sécurité d'une cavité d'intérêt archéologique par l'enlèvement des encombrants		0	Travaux non réalisés par les services de la DRAC (pour des raisons administratives et financières). Nouvelles fouilles autorisées réalisées en 2015 avec appui technique et surveillance gardes assermentés RNINGA.
	TU17	Rebouchage des fouilles	3		
	PI14	Mise en place panneaux d'information	3		
D6. Surveillance et protection accrue des sites archéologiques sensibles (grottes ornées paléolithiques)	PO7	Mise en place des circuits de surveillance pour des sites reconnus sensibles et être plus présent dans la RNINGA	1	**	Surveillance et prospections régulières (gardes assermentés RNINGA et agent SGGA) en rive droite dans le cadre d'une convention avec les services de la DRAC Languedoc-Roussillon depuis 2012. Rapport de synthèse annuel transmis par le SGGA à la DRAC LR. Découverte de sites d'intérêt archéologique avéré. Compte tenu des missions des agents du SGGA : peu de temps à consacrer à la surveillance et à la prospection de sites archéologiques. Ce n'est pas un objectif prioritaire.
	SE111	Localisation GPS et report sur cadastre numérique	1		

E. Assurer la vocation pédagogique et culturelle de la réserve naturelle (Objectif à Long Terme prioritaire)

Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires
E1. Aménager le site de Gaud pour accueillir les scolaires	PI21	Finaliser l'équipement pédagogique du Château de Gaud : matériel de laboratoire, équipement informatique de saisie et restitution des données de mesures de qualité de l'eau	1	*	L'équipement pédagogique de Gaud n'a pas été finalisé compte tenu des nouveaux choix pédagogiques retenus qui privilégient les ateliers nature en extérieur et des projets (2015-2016) d'aménagement de l'espace pédagogique afin d'améliorer l'accueil des scolaires (sanitaires adaptés).
E2. Favoriser l'observation adaptée et respectueuse de la faune sauvage sur le site de	TU18	Mise en place d'une plate forme d'observation en bois	3	*	Pas prioritaire mais reconduit dans le prochain PG. Création d'un canoë pédagogique (2013-2014) et d'un jeu à destination des groupes encadrés (2014-2015) : le jeu de Gaud

Gaud	TU19	Aménagement des abords du château avec la réalisation de nichoirs, lunette d'observation...	3		
	TE11	Entretien des équipements	3		
E3. Développer les animations pédagogiques	PI15	Renforcement du partenariat avec les collègues et lycées, travailler ensemble tout au long de l'année	2	***	Augmentation importante de la demande en matière d'animations scolaires dans la RNNGA : près de 1200 élèves accueillis en 2014, 25 journées d'intervention dans les établissements de primaires. 1 animateur à temps plein avec le renfort d'un second animateur durant le printemps. 2 stagiaires animation de mai à juin. Partenariat conventionné avec l'Education Nationale. Elaboration de projets pédagogiques adaptés en partenariat avec 6 établissements scolaires.
	PI16	Réalisation d'un programme pédagogique thématique adapté aux élèves avec les enseignants	2		
	PI17	Utilisation optimum de l'outil pédagogique « château de Gaud » : station mesures qualité eau, laboratoire, bureaux animateurs pédagogiques...	2		
	PI18	Orientation des séjours du printemps sur la découverte du monde des arthropodes et des macroinvertébrés	2		Création d'ateliers découverte du monde des arthropodes et des macroinvertébrés
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires
E4. Développer et diversifier les opérations d'animation (hors scolaires)	PI19	Organisation durant les vacances scolaires d'animations auprès des centres aérés, foyers d'enfants, colonies...	3	*	Depuis 2014 : offres d'animations auprès des centres aérés, foyers...pendant les vacances scolaires pour plus de 100 enfants/an en moyenne. Pas de propositions d'animations à un public en situation de handicap. En 2014 : partenariat avec la Fédération de Pêche de l'Ardèche dans le cadre l'appel à projet du syndicat « Ardèche claire ».
	PI20	Proposition d'animations à un public de personnes handicapées mentales	3		
	AD61	Développer un partenariat avec de nouveaux intervenants (fédérations de chasse, fédérations de pêche, associations de théâtre...) pour des randonnées thématiques	3		
E5. Accueillir des centres de vacances pour des séjours de découverte	PI21	Démarcher les centres de vacances, développer les partenariats	3	***	En augmentation, depuis 2014 : partenariat avec la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche pour 3 communes et la communauté d'Agglomération du Gard rhodanien en juillet et en août.
	PI22		3		

		Utilisation de l'espace pédagogique du château de Gaud en juillet et en août			Depuis 2014 : développement de l'activité proposée par « Passerelles patrimoines 07 » (démarche collective de 6 acteurs publics qui vise à tisser des liens entre les sites naturels et culturels en proposant des séjours, classes avec animations et ateliers) et de manière plus soutenue en 2015 avec ouverture de la « Caverne du Pont d'Arc » (espace de restitution de la grotte Chauvet).
E6. Développer des séjours scolaires avec les structures locales	PI23	Développer des séjours pour les scolaires à la base départementale de Salavas, en intégrant des animations dans la RNNGA, à Gaud et avec les structures locales : musée d'Orgnac, CERP...	3	***	Depuis 2014 : développement de l'activité proposée par « Passerelles patrimoines 07 » (démarche collective de 6 acteurs publics qui vise à tisser des liens entre les sites naturels et culturels en proposant des séjours, classes avec animations et ateliers) et de manière plus soutenue en 2015 avec ouverture de la « Caverne du Pont d'Arc » (espace de restitution de la grotte Chauvet).
E7. Informer le public sur la richesse patrimoniale de la RNNGA, les missions du SGGA et le travail des agents	PI24	Poursuite de la création de plaquettes d'informations : mammifères, reptiles et amphibiens	2	0	Plaquettes thématiques d'information non encore réalisées : prévues dans le cadre du nouveau PG. La convention avec le CREPS est signée depuis 2010 et le SGGA intervient très régulièrement dans les formations DE des sports de nature (escalade, spéléologie, canyoning...) (Cf. A8.)
	AD62	Renforcement des liens avec le CREPS de Vallon Pont d'Arc (convention)	2	***	
	PI25	Intervention dans la formation des BE AMM	2		
E9. Améliorer l'exposition permanente du bivouac de Gournier	PI28	Poursuite de la réactualisation de l'exposition permanente du bivouac de Gournier	2	***	Chaque année l'exposition permanente du bivouac de Gournier est réactualisée et enrichie de photographies illustrant la faune, la flore, les milieux de la RNNGA et plus globalement du site N2000 ainsi que les missions du SGGA.
E10. Informer le public sur la richesse patrimoniale de la RNNGA, les missions du SGGA et le travail des agents	PI29	Poursuite et développement des sorties Grand public à thème dans et autour de la RNNGA : programmes sorties découvertes et conférences		***	Plus de 50 animations « Grand public » (public local et touristique, en été) proposées et réalisées dans la RNNGA ou sur les plateaux alentours. Projections régulières et programmées de diaporamas et/ou vidéos d'information et de sensibilisation « naturaliste » sur les deux bivouacs 3 fois /semaine et par bivouac de mai à septembre. Entre 10 et 50 personnes à chaque projection. Plusieurs milliers de visiteurs /an de l'exposition permanent de Gournier.
	PI30	Projections régulières et programmées de diaporamas et/ou vidéos d'information et de sensibilisation « naturaliste » sur les deux bivouacs			
E11. Créer un diaporama à diffuser dans le local de la Base de Réservations	PI31	Création d'un diaporama présentant la RNNGA, les bivouacs, les réservations tickets nuitées, les recommandations de sécurité, le règlement intérieur, le parcours de la descente sur la rivière...	1	***	Choix d'un film « muet » plutôt qu'un diaporama. Objectif : que le film soit compris par chaque personne à l'aide de pictogrammes et d'acteurs représentant une famille pour un WE dans la RNNGA. Diffusé principalement à la centrale de réservation de Vallon Pont d'Arc et le site internet du SGGA. Vu par des milliers de personnes depuis sa création et compréhensible par tous.
	PI32	Diffusion dans le local de la Base de Réservations	1		
	PI33	Diffusion auprès des loueurs de canoës pour information auprès de leurs clients	2		

E12. Panneau « passage à gué »	PI34	Création d'un panneau d'information préventive et claire sur la traversée de la rivière aux passages à gué (niveau / hauteur d'eau)	1	***	4 panneaux réalisés en interne, enlevés hors période estivale.
	TU21	Pose de 4 panneaux	1		
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal.	Commentaires
E13. Limiter les dépôts sauvages d'ordures, l'impact de l'absence de sanitaires sur la route touristique et les chemins de randonnés	PI35	Sensibilisation des estivants sur le terrain par la tenue d'un stand d'information une fois par semaine sur une des plages de bivouac	1	***	Equipes « Accueil » et « Entretien » : saisonniers chargés d'accueillir les touristes sur les bivouacs et de nettoyer la RTGA. Embauches de saisonniers « maraudeurs » ou eco-gardes pour des actions de sensibilisation auprès de touristes sur le comportement à avoir en espace protégé comme la RNNGA et le site classé du Pont d'Arc mais également les espèces que l'on peut y observer.....
E14. Associer les encadrants des Sports de Nature à la protection et valoriser leur travail d'encadrement	PI36	Mise en place et animation d'un signe de reconnaissance sur la base d'une charte "Label Nature Gorges de l'Ardèche"	1	***	Valorisation des professionnels des sports de nature respectant le milieu naturel et sensibilisant leurs clients, promouvoir l'éducation à l'environnement par le biais des activités sportives pratiquées sur le territoire des Gorges de l'Ardèche. Plus d'une trentaine de moniteurs titulaires de Brevets d'Etat ont participé aux formations proposées par le SGGA. Le nombre de guide nature labellisés en activité est de 23 en 2015. Une demande de labellisation de « guides culture » a émergé en 2015. Dans un premier temps, un partenariat a été engagé entre le SGGA et la SPL Pont d'Arc Ardèche pour proposer des séances de formation aux guides autocar qui travaillent sur le territoire et dont l'activité est en développement du fait de la Caverne du Pont d'Arc.
E15. Réactualiser et suivre le site Internet	PI37	Remise à jour de la rubrique Réserve naturelle du site Internet	1	***	Depuis 2013, le SGGA dispose d'un site internet www.gorgesdelardeche.fr . Ce site est mis à jour régulièrement par la chargée de communication
	PI38	Remise à jour de la rubrique Natura 2000	1		
	AD64	Identification d'un agent chargé du site Internet	1		
	AD5	Suivi permanent, en interne, du site Internet du SGGA	1		

F. Maîtriser de la fréquentation touristique et sportive (Objectif à Long Terme prioritaire)

Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	p	D.Réal	Commentaires
F1. Gérer l'accès aux cavités réglementées en partenariat avec les spéléologues	AD66	Convention avec le CDS et autres structures liées à la découverte du milieu souterrain (code de bonne conduite)	2	**	Projet de convention « spéléologie de l'Ardèche » (site N2000 / SGGA_CDS) en cours d'élaboration depuis 2012 en cohérence avec l'arrêté Interpréfectoral 2016 modifiant le règlement intérieur de la RNNGA portant réglementation des activités et manifestations sportives dans la RNNGA (Escalade et spéléologie).Objectif : signature de la convention fin 2016.
	AD67	Conciliation et signature convention annuelle d'accès aux cavités règlementées comme : « Rochas Midroï », « Panis Aiguille », « les Copains d'abord »	1	***	Plusieurs conventions signées entre le SGGA, le CDS et les propriétaires de grottes sensibles comme le réseau « Mambo » (Département de l'Ardèche, Communes de St Remèze et d'Aiguèze), « Panis Aiguille » (bivouac de Gournier /Département de l'Ardèche) et « les Copains d'abords » (commune d'Aiguèze) : socle de la future convention spéléologie de l'Ardèche (site N2000) en cours d'élaboration pour une signature fin 2015 après la modification du règlement intérieur de la RNNGA en relation avec l'arrêté des sports de nature et manifestations sportives dans la réserve naturelle.
F2. Poursuivre la mise en place d'une gestion concertée et adaptée des cavités sensibles à Chiroptères	SE112	Poursuite du suivi (eco-compteurs) de la fréquentation de certaines cavités (Dérocs...) en vue d'une gestion concertée et adaptée	2	**	Partiellement réalisé (convention SGGA-LPO et partenariat avec le CDS) compte tenu de problèmes techniques liés au matériel (éco-compteurs) comme au « Dérocs ».Etude des données en vue d'évaluer la fréquentation des cavités concernées et d'adapter la gestion comme pour la grotte du Renard : compléter la première intervention (suppression blocs rocheux) sur l'accès à cette cavité avec comme objectif de le rendre encore plus difficile.
F3. Encadrer la pratique de l'escalade dans les Gorges de l'Ardèche	PI39	Assurer un contact régulier avec le Comité Départemental FFME	1	**	Convention escalade RNNGA (SGGA – CDFME / 2005) respectée par les grimpeurs / Partenariat constructif répondant aux engagements pris en faveur des grands rapaces rupestres identifiés dans la convention. Depuis 2009, travail concerté SGGA-CDFME-CS RNNGA pour le renouvellement de la convention. (Cf. A9.)2012 en cohérence avec l'arrêté Interpréfectoral 2016 modifiant le règlement intérieur de la RNNGA portant réglementation des activités et manifestations sportives dans la RNNGA (Escalade et spéléologie).Objectif : signature de la convention fin 2016. Diffusion des résultats à venir
	AD68	Faire respecter les engagements pris dans la convention Escalade (SGGA-CDFME) à propos des risques de nidification dans les secteurs autorisés à l'escalade	1		
F5. Connaître la fréquentation sur la rivière		Etude fréquentation N2000	2		
		Diffusion résultats	2		
F6. Atténuer les nuisances dues aux canoës.	AD69	Sensibiliser les responsables de groupes qui ne respectent ni le règlement intérieur ni les autres pratiquants	3	**	Poursuite depuis 2012, d'interventions annuelles du conservateur pour une information régulière auprès des responsables des groupes : intervention (diaporama) du conservateur de la RNNGA et sensibilisation auprès des encadrants en début de saison estivale à raison de 2 à 3 interventions/an. Rappel des règles de bonne conduite tout au long de la saison par les agents des bivouacs et gardes de la RNNGA. Amélioration du comportement sur la rivière de certains groupes (anglais en particulier).

F7. Améliorer la signalétique et le balisage de la réserve naturelle	PI41	Réalisation de panneaux d'information (Réglementation et sécurité) d'accès à la réserve naturelle sur la base de charte signalétique RNF	1	**	Réalisation et pose de panneaux (Réglementation et sécurité) d'accès à la réserve naturelle sur la base de charte signalétique RNF essentiellement en rive gauche : limites clairement identifiées dans le cadre du décret de création de la RNNGA. Pour la rive droite : limites imprécises en l'absence du nouveau décret de la RNNGA, peu de panneaux avec problème récurrent d'identification des limites précises. Pose de plusieurs panneaux règlementaires aux différents accès rive droite en 2016. Achat et pose de 2 panneaux d'entrée dans la RNNGA par la rivière (amont et aval).
	TU23	Pose de panneaux supplémentaires d'information (Réglementation et sécurité) aux principaux accès de la réserve naturelle	1		
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal	Commentaires
F8. Canaliser la fréquentation en favorisant la découverte de la région des Gorges de l'Ardèche	TE12	Entretien du schéma de randonnée	2	***	Entretien annuel et régulier des 10 sentiers de randonnée pédestre SGGA par 2 agents du syndicat avec ponctuellement l'appui technique d'Ecate (association d'insertion)
	TE13	Pose d'un éco-compteur au camping de la grotte de St Marcel d'Ardèche et à la ruine de la maladrerie des Templiers. Renouvellement des éco-compteurs : achat de raccord étanche	2	*	Le matériel défectueux des éco-compteurs a été renouvelé. Pas d'achat de nouveaux éco-compteurs pour le camping de la grotte de St Marcel d'Ardèche ni pour la Maladrerie des Templiers : non prioritaire. Pourrait être envisagé dans le prochain PG compte tenu de l'étude fréquentation du site N2000.
F9. Animer le schéma de randonnée	PI42	Présence régulière sur les sentiers du schéma de randonnée pédestre pour informer le public et faire connaître notre travail	2	***	Animation annuelle et régulière du schéma de randonnée SGGA (OT, animations grand public et manifestations estivales, renouvellement topoguide SGGA...) Présence plus régulière des gardes de la RNNGA sur les sentiers des Gorges de l'Ardèche en particuliers ceux de la RNNGA depuis 2008 (ré-organisation de la gestion des bivouacs et du pôle scientifique et technique). <i>(Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</i>
F10. Favoriser la mise en place d'une gestion concertée et adaptée des sports de nature en espaces protégés	PI43	Participation aux réunions et travaux de la CDESI	1	**	Implication du SGGA aux travaux de la CDESI : participation aux réunions (3 à 4 / an) ou avis (via site internet)
G. Informer et communiquer auprès du public et de nos partenaires (objectif secondaire)					
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal	Commentaires
G2. Informer sur la RN et les moyens de la découvrir	PI45	Favoriser la communication par les médias (journaux, radios et télévisions) : contacts réguliers et invitation aux différentes manifestations	1	***	Nombreux articles chaque année dans la Presse locale avec sollicitations régulières sur des thématiques naturalistes, scientifiques, de gestion et de réglementation...

	AD72	Organisation interne de la communication : mise en place un groupe de travail, rédaction d'articles	1		
	AD73	Sortie régulière d'une lettre d'information (Echo des Gorges ou Patrimoine nature...) sur les missions et actions du SGGA : RNNGA et site Natura 2000	1		
G 4. Former et sensibiliser les spéléologues à la détermination des différentes espèces de chiroptères	PI48	Stage de formation à la détermination des chauves-souris (partenariat LPO- CDS-SGGA)	3	***	Réalisé en 2012 dans le cadre des études du milieu souterrain de la RNNGA (CDS-SGGA) en partenariat avec la LPO RA : renforcer les échanges entre les différents « usagers » du milieu souterrain..
G5.Faire connaître les spécificités milieu souterrain etsa fragilité	PI49	Création et réalisation d'un outil de communication (montage power point...) utilisable lors de conférence tout public, d'accueil pédagogique sur le territoire de la réserve et de stage de formation spéléologique.	3	***	Diaporama réalisé par le SGGA pour des interventions auprès des scolaires (collège Vallon Pont d'arc, section spéléologie) reconduites en 2015 et 2016.
G7. Muséographie de la réserve	TU25	Création d'un aménagement exposition permanente sur le bivouac de Gaud	1	*	Projet de création d'une exposition permanente sur le bivouac de Gaud (2015 – 2016)
G8. Représenter la RNNGA dans le réseau RNF	AD74	Participation au congrès annuel de RNF : structure et agents	1	***	Participation annuelle et régulière de plusieurs agents (personne physique) du SGGA et du syndicat (personne morale) au congrès annuel de RNF. Implications de plusieurs agents du SGGA aux CA et aux différentes commissions et groupes de travail de RNF : « personnel », « scientifique », « territoire et développement durable »... Organisation Congrès RNF avril 2016 à Salavas : plus de 340 personnes accueillies, participation à plusieurs ateliers, accompagnement visites découvertes des Gorges de l'Ardèche ;...Mobilisation de toute l'équipe du SGGA, création film présentation RNNGA...
	AD75	Implication dans les commissions RNF	1		
G9. Créer un point de vente à la Maison de la réserve	AD76	Vente des ouvrages et publications du syndicat	3	***	Les ouvrages et publications du SGGA sont vendus en dépôt vente à la billetterie de la grotte de la Madeleine (propriété de la commune de St Remèze avec gestion privée) à côté de l'espace dédié à la Maison de la réserve. Pas de vente directe effectuée par les agents du SGGA (Cf. E8.)
H. Assurer la police de la Nature et la surveillance du site (Objectif à Long Terme prioritaire)					
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal	Commentaires

H1. Faire respecter la réglementation liée au décret de création et au règlement intérieur de la RNNGA	PO8	<p>Organisation de tournées régulières de surveillance estivales spécifiques des gardes de la RNNGA:</p> <ul style="list-style-type: none"> - lutte contre le bivouac sauvage et l'utilisation du feu (matin et soir) - surveillance des sites archéologiques - surveillance des autres sites sensibles (sites de nidification) - sensibilisation des pratiquants de sports de nature 	1	***	<p>Forte augmentation des opérations de police et surveillance depuis 2007 (de 35 à plus de 70 opérations par an) et de la présence des gardes (près de 900h en moyenne /an) dans la RNNGA et dans une moindre mesure sur le site N2000.</p> <p>Réorganisation des bivouacs favorable à une présence plus importante et régulière des gardes sur les sentiers et la rivière. Diminution des infractions depuis les années 2000 avec bivouac sauvage et feu, principales infractions constatées.</p> <p>Emergences de nouvelles infractions liées à la pratique des sports extrêmes. (Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</p>
	PO9	<p>Organisation d'opérations de police régulières (estivales) spécifiques inter gardes (SGGA-ONCFS-ONEMA-ONF) et Gendarmerie : lutte contre le bivouac sauvage et l'utilisation du feu (matin et soir).</p>	1	***	<p>Importance du maintien des opérations de police interservices de juin à septembre depuis la création de la RNNGA malgré le contexte national actuel peu favorable. Efficacité du dispositif reconnu au niveau départemental et régional. (Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</p>
H2. Former des agents à assurer légalement la police de la Nature	PO10	<p>Formation de deux agents à la police de la nature : commissionnement et assermentation</p>	1	***	<p>Depuis 2012, 2 agents du SGGA ont été commissionnés au titre d'agent des réserves naturelles chargé de la protection de l'environnement. Et Remise à niveau commissionnement pour 2 agents</p>

I. Améliorer le fonctionnement : personnel, bâtiments, Plan de gestion (Objectif à Long Terme prioritaire)

Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal	Commentaires
I1. Maintenir, améliorer et accroître le potentiel technique et scientifique des agents de la réserve naturelle Responsabiliser les agents	AD78	Participation de tous les agents à une formation par an (minimum)	2	***	La grande majorité des agents du SGGA se sont formés chaque année (1 formation/an /agent au minimum)
	AD79	Amélioration du fonctionnement du conseil scientifique : élargir le conseil scientifique avec de nouveaux membres (milieu souterrain, archéologie et spéléologie, faune)	1	***	Renouvellement du CS le 2 avril 2013 par arrêté préfectoral avec élargissement du CS à d'autres membres spécialistes du milieu souterrain (spéléologues-spécialiste du karst) et de la faune (entomologiste). Deux réunions /an du CS depuis 2010 dont une sur le site des Gorges de l'Ardèche (Gaud).
	AD80	Implication du personnel dans les réunions du CS : présence d'un garde	2	***	Présence régulière d'au moins un garde de la RNNGA et/ou chargé(e) de mission à chaque réunion du CS.
	AD81	Recrutement d'un agent aux compétences scientifiques et techniques reconnues	2	***	Montée en compétences de l'équipe de garderie (équivalent cat. B de la fonction publique territoriale) notamment avec le recrutement d'un nouveau garde en 2012.
	AD82	Poursuite des réunions scientifiques et techniques avec le personnel : organisation et suivi régulier de la mise en œuvre du plan de gestion	1	***	Maintien et renforcement des réunions scientifiques et techniques favorisées par l'organisation du pôle scientifique et technique. Participation des agents du SGGA à l'évaluation et au renouvellement du PG.

	AD83	Secrétariat et comptabilité, en relation directe avec le conservateur : mise en place du suivi analytique des différentes actions du plan de gestion	1	**	Suivi analytique des différentes actions du plan de gestion en partie réalisé, principalement dans le cadre du suivi du programme annuel d'actions mis en place depuis 2008. A améliorer dans le cadre du renouvellement du plan de gestion.
	AD84	Secrétariat et comptabilité, en relation directe avec le conservateur : planning du suivi régulier de l'avancement des opérations	1	**	Mêmes remarques
	AD85	Réorganisation du système d'agents référents (responsables) techniques et scientifiques en fonction des missions du SGGA pour les différents suivis d'habitats et d'espèces, l'accompagnement des scientifiques et des experts, des stagiaires...	1	***	Système des agents référents à maintenir : responsabilise et valorise les agents. A adapter en fonction du départ en retraite de deux agents.
	SE114	Saisie des données naturalistes par les agents formés à l'utilisation du logiciel SERENA (base de données naturalistes de RNF)	2	***	Effort important de saisie des données naturalistes et scientifiques sur SERENA mais pas encore d'une manière systématique. Intégration des données à saisir sur SERENA dans les commandes d'études par des prestataires externes.
	SE115	Localisation GPS et cartographie SIG des différentes données : suivis en interne et prestations externes	2	***	Localisation GPS et cartographie SIG des données pour chaque rapport de stage et études réalisés en interne et/ou par des prestataires externes.
Objectifs opérationnels 2012 - 2016	C.op	Opérations 2012 - 2016	P	D.Réal	Commentaires
I2. Maintien en état des infrastructures, amélioration et renouvellement du matériel	AD86	Entretien bâtiments du SGGA : accueil sur les bivouacs, abords des bureaux...	2	***	Travaux courants réalisés essentiellement en interne. Amélioration de l'accueil sur les bivouacs grâce, en particulier, à la formation annuelle des saisonniers embauchés durant la saison estivale et de la création d'une équipe « Accueil » depuis 2009.
	AD87	Entretien des véhicules	2	***	Réorganisation du suivi des véhicules (depuis 2010) afin d'améliorer leur entretien avec un agent référent : fonctionne bien, meilleur entretien des véhicules et implication plus efficace des agents. Affectation des véhicules par pôle : meilleure responsabilisation des agents.
	AD88	Mise à jour bibliographique et acquisition de nouveaux ouvrages	2	***	Objectif atteint avec un agent référent pour ce travail.
	AD89	Organisation de l'entretien du matériel : barque, canoës, tronçonneuses...	2	**	Référent matériel avec formation sur l'entretien courant et petites réparations, envisagée dans le cadre du prochain PG. (Cf. I2. AD87)
	AD90	Suivi photographique des opérations	3	***	Suivi photographique des opérations systématisé.

13. Evaluer et renouveler le plan de gestion	AD91	Bilan et révision annuelle du plan de travail avec le comité consultatif de la réserve	1	***	Bilan annuel d'activités présenté chaque année au comité consultatif et au CS de la RNNGA. Révision annuelle des opérations du PG dans le cadre du programme annuel d'actions (SGGA).
	AD92	Evaluation finale du plan quinquennal : interne et audit externe	1		Le document d'évaluation du PG 2008-2012 est rédigé en interne avec avis du CS sur la base des évaluations des PG de la Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièrre et La réserve naturelle nationale de la Bailletaz (PN Vanoise) transmis par les services de la DREAL RA et avec leur accord et du bilan de la convention de gestion (2007 – 2011).
	AD93	Elaboration du nouveau plan de gestion	1	**	En cours d'élaboration avec mise en œuvre sur 10 ans, de 2017 à 2026 avec appui technique RNF. Prise en compte de l'évaluation de l'état de conservation des habitats de la RNNGA comme demandé dans le projet du nouveau guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles proposé par RNF. Participation de l'équipe du SGGA, du CS et des partenaires.
16. Mettre en place une politique concertée de tri des déchets	AD94	Tri sélectif organisé des déchets sur les bivouacs de Gaud et de Gournier (RNNGA)	1	**	Effort important du SGGA pour améliorer l'organisation de la gestion et du tri des déchets depuis 2009 avec la création d'une équipe « Entretien » (3 saisonniers): bivouacs, RTGA et rivière avec, en moyenne, près de 800h de travail. Intervention en 2015 et 2016 des animateurs du Tri de la communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche : formation des agents et grand public. Tri sur les bivouacs à améliorer.